



Collectif Interassociatif Sur la Santé

- Communiqué de presse -

Paris, le 22 décembre 2014

Drôles de grèves !

Les patients « trinquent »

En cette fin d'année 2014, ainsi qu'au tout début de l'année 2015, urgentistes, médecins généralistes et cliniques privées se donnent la main, mettant les citoyens en difficulté pour accéder aux soins. Le droit de grève est protégé par la constitution. La santé publique et la sécurité sanitaire tout autant : il y aura donc des réquisitions pour permettre à chacun d'être soigné s'il en a besoin.

Un pêle-mêle de revendications surprenantes

- Les urgentistes revendiquent une baisse de leur temps de travail hebdomadaire ainsi que des augmentations de salaires. Pourquoi pas ! ... Cependant les patients font la cruelle expérience que malgré des allocations de ressources considérables, depuis près de deux décennies maintenant, la qualité de la prise en charge en urgence se dégrade dans beaucoup trop de cas.
- Les médecins généralistes réclament eux aussi une augmentation de la consultation de 23 à 25 euros. Cependant, rappelons que, si le prix de l'acte n'a pas été revalorisé, les rémunérations forfaitaires et « aides incitatives » ont progressé considérablement : plus de 15 % sur la ROSP (rémunération sur objectifs de santé publique) en 2013, soit en moyenne 5 480 euros / an par médecin. Ils font valoir que cependant leur rémunération reste plus faible que celles des médecins allemands ou britanniques. C'est vrai. Mais, les médecins français refusent les contraintes qui pèsent en échange sur les médecins en Allemagne ou en Grande-Bretagne. Quand au tiers-payant, les 23 000 pharmacies françaises le font sans difficulté, comme d'ailleurs de nombreux radiologues et laboratoires d'analyses médicales et les 11 000 médecins de « l'option référent » qui pratiquaient le tiers payant ne se sont jamais plaint de la difficulté à le faire fonctionner.
- Les cliniques privées craignent la mainmise de l'Etat mais les patients craignent plutôt que les fonds de pensions qui les possèdent, pour un grand nombre d'entre elles, décident de les fermer si la rentabilité de leurs investissements chute. On fera comment quand ce petit monde nous aura laissé tomber après avoir joué au Monopoly ?

Rupture ?

On trouvera toujours une question finement posée dans un sondage conçu pour nous annoncer que les français soutiennent ces grèves. Pourtant, c'est un fossé qui se creuse entre les français et les médecins, habitués que nous sommes à ne trouver personne en ville pour nous soigner (déserts médicaux, absence de permanence des soins), à des prix de plus en plus élevés et parfois prohibitifs (dépassements d'honoraire en tous lieux : cabinets, hôpitaux publics, cliniques privées) ou pour des résultats globaux qui nous ne nous mettent pas au tableau d'honneur de la santé publique en Europe.

Ce pataquès résulte de responsabilités historiques croisées des pouvoirs publics qui depuis trente ans maintenant n'ont pas su mettre un terme à la dérive des dépassements d'honoraires et des déserts médicaux ni réformer utilement l'organisation des soins de premiers recours pour garantir l'accès aux soins de tous.

Contact presse :

Marc Paris – Responsable communication – Tél. : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95

ADMD - AFD - AFH - AFM - AFPric - AFVS - AIDES - Alliance du Cœur - Alliance Maladies Rares - ANDAR - APF
Autisme France - AVIAM - Epilepsie France - Familles Rurales - FFAAIR - FNAIR - FNAPSY - FNAR - FNATH - France Alzheimer
France Parkinson - FSF - Générations Mouvement - La CSF - Le LIEN - Ligue Contre le Cancer - Médecins du Monde - Renaloo
SOS Hépatites - Transhépate - UAFLMV - UNAF - UNAFAM - UNAFTC - UNAPEI - UNISEP - UNRPA - Vaincre la Mucoviscidose - VMEH